

60^e Année. — N° 89
Le Numéro
15 CENTIMES
BUREAUX
ET REDACTION:
Rue de la Grande-Belle, 71
Tourencoing, rue Carnot, 23
Abonnement. 3 m. 5 mois 1 an
France. 12.00 25.00 45.00
Etranger. 15.00 30.00 55.00
Unes 2 mois. 15.00 30.00 55.00

OUBLIER, C'EST TRAHIR

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

60^e Année. — N° 89
MERCREDI
30
MARS 1921
Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
23, rue Carnot, Tourencoing

ROUBAIX: Téléph. 1190; Inter. 34

DIRECTRICE: Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURENCOING: Téléph. 37

LES BEAUTÉS DU Monopole d'Etat

L'assemblée des présidents des Chambres de commerce de France a, dans sa séance du 22 février 1921, demandé à la gestion des monopoles exploités actuellement par l'Etat, et notamment ceux du tabac et des allumettes, soit confiée à des Compagnies fermières, cette mesure ne pouvant que profiter grandement à l'Etat comme aux particuliers. Ce vœu ne saurait être trop appuyé.

Quand on examine, en toute impartialité, l'exploitation du monopole des allumettes, on ne peut qu'abonder dans le sens des présidents des Chambres de commerce. Si on se reporte aux chiffres de l'administration des domaines pour les 3 dernières années, on constate que les importations d'allumettes chimiques et bois pour allumettes ont atteint, en 1918, 23.974 quintaux métriques, valant 6.325.000 fr.; en 1919, 46.412 quintaux, valant 13.668.000 francs; en 1920, 27.681 quintaux, valant 8.152.000 francs.

A côté de ces chiffres, ceux des importations n'ont été, respectivement, que de 10.000 francs, 11.000 francs et 23.000 francs. L'administration des manufactures de l'Etat est incapable d'exporter et est fort heureuse de trouver un appoint aussi important à l'étranger. Le fait est évident, car, quand la Compagnie générale des allumettes chimiques pour la France et l'étranger a obtenu la concession du monopole à partir du 1^{er} janvier 1886, elle s'engageait à ne plus importer d'allumettes de fabrication étrangère.

Ce que l'Etat défendait à la compagnie concessionnaire, il se le permet à lui-même, dans l'incapacité où il est de satisfaire aux besoins du public. Dans son livre sur « Les Monopoles », M. Edouard Payen, faisant allusion à la clause ci-dessus, écrit: « Cette clause avait été introduite spécialement dans le but de contribuer au développement du travail national. Or, cette clause qui imposait à la Compagnie concessionnaire, l'Etat ne la respecte pas, maintenant qu'il exploite lui-même le monopole. On sait même qu'il a avantage à ne pas la respecter, les allumettes qu'il achète à l'étranger lui reviennent moins cher que celles qu'il fabrique dans ses propres usines, car sa fabrication n'est pas précisément bon marché. »

L'Etat dédaigne les règles qu'il impose aux autres en invoquant l'intérêt général et que, pour cette raison, il devrait lui aussi respecter. Voilà déjà une première constatation qui n'est pas à l'honneur de l'exploitation étatique: il en est une autre qui ne vaut pas moins contre cette exploitation: c'est le commerce actif d'allumettes non libre sur tous les pays où cette fabrication est libre.

L'activité industrielle trouve son compte à la liberté et toute industrie active est une ressource pour le Trésor autrement facile à récupérer et autrement morale que celle qui provient de l'exploitation d'un monopole industriel. Ce monopole des allumettes fut présenté, à l'origine, par M. Rouvier comme une mesure transitoire: « Vous aurez ainsi le temps d'écouler le stock de liquide dans la situation actuelle et de préparer pour plus tard une solution définitive, puisque, chaque année, à l'occasion du budget, vous pourrez reprendre votre proposition ». Telles étaient les paroles du ministre des finances il y a plus de trente ans: il serait temps, dans l'intérêt des finances publiques, de se rappeler que le régime actuel est un régime transitoire et de l'abolir.

LES QUOTIDIENNES LE SÉNAT & LE VATICAN

Il y a plus de huit mois que la Chambre a voté le projet d'intérêt national sur la reprise des relations avec le Vatican. Depuis l'automne dernier, le Sénat n'a pas trouvé le temps de le ratifier. A la vérité, ce n'est pas le temps qui a manqué à la Haute Assemblée, mais bien la bonne volonté.

Messieurs les Sénateurs n'ont mis aucun empressement à étudier la question. Les arguments sérieux et d'ordre patriotique que le gouvernement a fait valoir devant les députés ne les ont impressionnés que très médiocrement, semble-t-il. Le point de vue français qui domine tout le débat leur a échappé.

Et il a fallu que M. Briand vint leur rappeler la semaine dernière qu'il était urgent que la France ait auprès du Pape un représentant officiel. Le maintien de notre influence traditionnelle en Orient, la gêrance des Lieux-Saints, le respect du régime concordataire en Alsace sont autant de problèmes dont la solution, exige la présence au Vatican d'un ambassadeur français.

Comme le Président du Conseil l'a répété aux membres de la Commission sénatoriale, il ne s'agit pas de remettre en discussion les lois laïques et le régime des cultes n'a rien à faire avec la reprise des relations diplomatiques. Ce sont là des points différents et qu'on a eu tort, selon nous, de confondre.

Il n'est pas douteux que les catholiques français souhaitent de voir un jour le régime des cultes établi sur des bases acceptables. D'autre part, la thèse de l'intangibilité de certaines lois quand d'autres lois sont remaniées et même annulées, ne tient pas compte du simple bon sens. Mais encore une fois, il ne s'agit pas de cela et le projet soumis au Sénat ne vise que la question extérieure.

Alors, pourquoi boude-t-on au Luxembourg? Hélas! tout simplement parce que l'esprit nouveau, l'esprit d'après-guerre, n'a pas encore pénétré dans la vieille maison et que les horloges y retardent terriblement; elles y marquent encore l'anticléricalisme.

Tandis que l'union sacrée a fait passer sur tout le pays un souffle d'apaisement, de libéralisme politique et d'union nationale, c'est toujours l'atmosphère empestée du comble sectaire que respirent les sénateurs. Les pontifes d'un radicalisme déneigé se gardent bien d'ouvrir les fenêtres. Ils se réfugient dans l'opposition antichambre comme dans leur dernier fortin, avec l'espoir, non de triompher, certes, de l'opinion française, mais de jouer les éponantés vis-à-vis de tous les nouveaux pontons de la politique et du parlement.

M. Briand a laissé entendre nettement aux adversaires de la reprise, que le pays ne pouvait tolérer un plus long ajournement et que l'heure de prendre ses responsabilités avait sonné pour le Sénat.

Le conseil, espérons-le, sera entendu et par un vote prochain la majorité de la Haute Assemblée prouvera aux sectaires que l'anticléricalisme n'est pas un attribut essentiel de la République.

Maurice Aubert.

INFORMATIONS

La prison n'est pas dure pour tous ceux qui l'habitent. C'est ainsi qu'en Suisse, à la Maison Centrale de Bellinzona, le directeur est toutes les semaines du monde à mettre dehors un sujet italien, du nom de Movo, qui venait d'être purgé une condamnation à deux ans d'emprisonnement.

Séparé par les gardiens, cette fois pour sortir de la prison, Movo a dit qu'il s'y trouvait très bien et qu'il ne désirait pas changer de logis. Je reviendrai bientôt, ce fut son dernier mot.

Un planteur du comté de Jasper (Géorgie), nommé John Williams, est accusé, avec deux de ses surveillants nègres, d'avoir assassiné onze nègres, d'avoir forcé plusieurs d'entre eux à creuser leur propre tombe et d'en avoir jeté plusieurs, attachés ensemble, dans le feu vif. Jusqu'à présent, on a retiré cinq cadavres de petites tombes creusées dans la plantation de Williams; six autres cadavres ont été repêchés du fleuve.

Clyde Manning, nègre employé comme surveillant de Williams, a avoué que, sur l'ordre de son maître, il avait tué personnellement cinq nègres à coups de hache. Voté quel était le système employé: on donnait l'ordre à la victime de creuser un fossé ou un puits, et quand l'excavation était assez profonde, Manning le frappait avec sa hache et enterrait le corps tel quel.

On a retiré, en outre, du fleuve, les corps de deux nègres liés ensemble par des cordes et des chaînes et jetés vivants à l'eau.

Une enquête étendue sur la situation des nègres dans tout l'Etat de Géorgie, sera vraisemblablement ordonnée, dans le but de mettre fin à l'état d'esclavage qui sont tenus, dit-on, les nègres de beaucoup de grandes plantations, en violation des lois du pays contre l'esclavage.

La Mission de M. Viviani en Amérique

Saluer le nouveau Président de la République des Etats-Unis. — Dissiper le malaise créé par la politique de M. Wilson.

Ainsi que nous l'annonçons hier, M. Viviani est arrivé, lundi, à New-York.

L'ancien Président du Conseil est chargé



M. VIVIANI

de présenter à M. Harding, le nouveau Président de la République des Etats-Unis, le gouverneur de M. Wilson, l'hommage du gouvernement français.

Cela se borne à sa mission officielle. Mais M. Viviani profitera de son séjour à New-York pour raffermir les liens d'amitié franco-américaine et tenter de dissiper le malaise qui a été créé la politique wilsonnienne.

En débarquant de la « Lorraine », l'envoyé de la France a été salué par notre ambassadeur et plusieurs représentants du département d'Etat.

M. Viviani a déclaré aux représentants de la presse:

Je suis venu aux Etats-Unis présenter au Président de cette grande République les respects du gouvernement et de la nation française. C'est pourquoi je ne puis faire aucune autre déclaration avant d'avoir salué le chef d'Etat.

En saluant le premier et grand citoyen de la démocratie américaine, je salue aussi le peuple pour lequel la France garde une tendre affection et une éternelle gratitude.

Les troubles communistes en Europe

La situation dans l'Empire allemand

L'ETAT DE SIEGE PROCLAMÉ POUR LE DISTRICT DE DUSSELDORF

Berlin, 29 mars. — On mande de Munster qu'en raison d'attentats communistes dans le district de Dusseldorf, l'état de siège a été proclamé dans la région nord occupée du district de Dusseldorf, ainsi qu'à Munster. Les communistes font tous les efforts possibles pour déclencher un mouvement insurrectionnel dans la région industrielle rhénane. Ils ont occupé, lundi, les deux villes de Mettmann et de Velbert.

A Essen, des collisions se sont produites entre la police et des communistes qui avaient tenté, malgré une défense formelle, d'organiser des manifestations, en plein air. Des coups de feu furent échangés. Les pertes seraient, du côté communiste, de 10 morts et 16 blessés, et pour la police, de 2 morts et plusieurs blessés.

A Dortmund, la police a arrêté des communistes accusés d'avoir tué, dans la nuit de dimanche à lundi, deux agents de la police de sûreté qui faisaient une ronde.

Des réunions de différents conseils d'Etat ont eu lieu hier à Remscheid et dans d'autres localités industrielles, pour décider s'il y avait lieu de proclamer la grève générale.

Dans l'Allemagne centrale, les opérations policières continuent et des bandes d'insurgés armés ont été arrêtées.

Chez les communistes italiens UN CURAGE DEVAIT SAUTER

Rome, 29 mars. — On mande de Gaète: « La découverte d'un complot ayant pour but de faire sauter le curage « Jules-César » et d'autres unités, a amené l'arrestation de sept marins. Des mécaniciens au mouvement d'horlogerie auraient même été trouvés dans les passilles de ces matelots. UN DIRECTEUR ET UN INGENIEUR DE MINES ASSASSINÉS PRES DE FLORENCE. — LES REPRESENTANTS DES FASCISTES

Rome, 29 mars. — On mande de Florence qu'à la suite d'incidents qui se sont déroulés à San Giovanni Valdarno, ex ouvriers des mines de Castel-Navo ont donné l'assaut aux locaux de la direction et ont assassiné le directeur et un ingénieur.

Par représailles, les fascistes ont incendié la Chambre du Travail et ont dévasté la Coopérative communiste.

A la suite de ces événements, toutes les mines de la zone de Valdarno ont été fermées et les ouvriers licenciés.

L'UNIQUE SOLUTION AU PROBLEME FINANCIER

Les économies et les impôts, dit M. Poincaré après M. Chéron

Dans un article que publie un journal parisien, M. Poincaré, après avoir souligné la gravité de la crise financière, met en garde le public contre certains remèdes proposés, telle l'inflation fiduciaire.

Si le dollar, si le livre sterling sont aux cours que l'on sait, l'argent français est en République, c'est à cause de notre extrême circulation fiduciaire. Ceux qui suggèrent actuellement ce remède sont uniquement des partisans du moindre effort, aveugles volontaires, optimistes inertes, qui conseillent de laisser aller les choses et affectent de croire que le temps suffit toujours à régler les difficultés financières.

Seule, déclare M. Raymond Poincaré, une volonté soutenue et obstinée du gouvernement, des administrations et des membres du Parlement peut nous arrêter dans notre course à l'abîme. Au nom de la Commission sénatoriale, M. Lacroix nous a montré le déficit qui se serait élargi sans nous a rappelés que nous n'avions à notre disposition que deux moyens de le combler: les économies et les impôts. Puisse-on nous retenu cette leçon de sagesse!

Ce langage est, en d'autres termes, celui qu'a tenu M. Henry Chéron, rapporteur de la Commission sénatoriale des finances. Le Parlement va, sans doute, se conformer aux directives données par ces deux « routeurs » des questions budgétaires.

LES SINN-FEINERS IRLANDAIS CONTRE L'ANGLETERRE

A LONDRES, ON REDOUBLE DE VIGILANCE

Londres, 29 mars. — Les dépêches d'Irlande signalent que le village de Stillorgan, dans le comté de Dublin, fut l'objet d'un raid important de troupes anglaises. Les soldats, arrivés dans 40 camions automobiles, escortés de chars blindés, établirent un cordon de surveillance autour du village. Puis, ayant perquisitionné dans chaque maison, ils rassemblèrent tous les hommes qui, un nombre d'environ trois cents, furent successivement interrogés de quatorze à dix-huit heures. Après cet interrogatoire, doute d'entre eux furent conduits à la prison de Dublin.

En Angleterre, à la suite des derniers incendies de Jarrow et de Baldon, sept jeunes Irlandais ont été arrêtés.

LES OBSEQUES SOLENNELLES DE L'AMIRAL GERVAIS A PARIS

Paris, 29 mars. — Les obsèques de l'amiral Gervais ont eu lieu, ce matin, en présence d'une très nombreuse assistance. Sur la bière avaient été placés le chapeau et l'épée du défunt. Selon sa volonté, ses insignes de grand-officier de la Légion d'honneur et la Médaille militaire sont été portés sur un drapeau dans un maistre de cérémonie qui marchait immédiatement après le corbillard.

Les honneurs militaires ayant été déjà rendus à Nice, n'ont pas été rendus à l'Eglise Saint-Honoré d'Eylau, où a été célébré le service religieux.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Soulange-Bodin, curé de la paroisse. L'absoute a été donnée par M. Lacroix, aumônier de la marine.

Le deuil était conduit par le neveu du défunt, le comte Lefèvre de Béthune, et par ses parents. Le Président de la République s'était fait représenter par l'amiral Vindry, de sa maison militaire. M. Guisthau, ministre de la Marine, accompagné de son chef de cabinet, assistait en personne aux obsèques.

Au premier rang du cortège, on remarquait MM. Doumer, ministre des Finances, et Marraud, ministre de l'Intérieur, des députés du Conseil supérieur de la marine, de l'état-major général, de l'Ecole supérieure de la marine et des marins du Centre de marine de Paris. En outre, beaucoup de corps de marine en service à Paris étaient représentés par un officier général ou supérieur.

Au cimetière Montmartre, où a été inhumé l'amiral Gervais, un discours a été prononcé au nom du ministre de la Marine, par le vice-amiral Rabier, ancien aide de camp du défunt.

La suppression du Ministère de l'Hygiène

Une protestation du docteur Calmette

Paris, 29 mars. — Par mesure d'économie, le Parlement a décidé la suppression du ministère de l'Hygiène et le rattachement de ses services au ministère de l'Intérieur, avec un simple secrétariat d'Etat.

Le docteur Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur, s'élève avec force contre ce projet qui, en supprimant le ministère de l'Hygiène, brise un merveilleux instrument de reconstruction des forces vives de la France et subordonnera de nouveau les mesures d'hygiène aux considérations de politique locale, empêchant toujours l'application des lois ou des règlements sanitaires.

Une proclamation de la Fédération syndicale internationale

Elle est lancée à l'occasion du 1^{er} Mai

Paris, 29 mars. — Le bureau de la Fédération syndicale internationale adresse, à l'occasion du 1^{er} mai, une proclamation aux travailleurs du monde entier dans laquelle il est dit notamment:

Le 1^{er} mai doit être le point de départ d'une action énergique en faveur des revendications formulées par les ouvriers organisés de tous les pays, lors du Congrès tenu à Londres en novembre dernier: la socialisation du sol et des moyens de production, la mise en vigueur des conventions de Washington, la lutte contre le chômage par la réglementation de la répartition des matières premières et la paix universelle.

Les Travaux parlementaires

LA REPRESSION DES PARIS CLANDESTINS AUX COURSES

M. Andrieux, député, chargé de rapporter la proposition de loi de M. de Rothschild, sur la répression des paris clandestins aux courses de chevaux, demandera à la Chambre d'adopter le texte suivant:

« L'interdiction pendant cinq ans au moins et dix ans au plus d'entrer sur les champs de courses sera prononcée contre tout délinquant con-

LA RÉSISTANCE DE L'ALLEMAGNE

Où sifflera la prochaine Conférence interalliée?

Paris, 29 mars. — Les Italiens avaient manifesté le désir que la prochaine conférence interalliée, nécessaire par les hésitations de l'Angleterre au sujet de l'application des sanctions de Londres, eut lieu aux îles Borromées.

On croit savoir que cette conférence se réunira plutôt à Paris, où il sera beaucoup plus commode pour les délégués de se rendre.

Le matériel aéronautique non livré

Pour une fois, l'Allemagne veut bien payer une indemnité

Paris, 29 mars. — Le Conseil suprême a réclamé, au janvier dernier, au gouvernement allemand, le paiement d'une indemnité complémentaire de 25 millions de marks pour le matériel aéronautique non livré par l'Allemagne.

Le gouvernement allemand a adressé, le 23 mars, à la commission de contrôle aéronautique interalliée, une note où il évalue à 337 millions de marks le matériel dont il est débiteur. Il consent à payer l'indemnité réclamée qui s'appliquera non seulement à tous les appareils construits en plus de mille ayant déjà fait l'objet d'une demande d'indemnité, mais aussi ceux qui, n'ayant pas été saisis, pourraient actuellement se trouver encore en Allemagne.

Notre ancien adversaire ne cesse pas ses préparatifs d'agression

Interviewé par un journaliste américain, le maréchal Foyolle a dit en substance:

Les Allemands font clandestinement des préparatifs militaires. Malgré les stipulations du Traité de Paix, notre ancien adversaire ne cesse pas ses préparatifs d'agression. Il camoufle les canons et les mitrailleurs, et surtout il est en train de réaliser un vaste programme aérien. Ses avions de commerce qu'il est permis de construire instantanément transformés en aéroplanes de bombardement.

Ainsi, ajoute le maréchal, on peut s'attendre à ce que, dans un prochain conflit, six heures après l'annonce d'une déclaration de guerre, Paris et Londres soient couverts de bombes lancées par des aéroplanes « commerciaux ».

Le conseil donné par le maréchal Foyolle en même temps que son interview est celui de tous les Français avisés. Les Alliés devraient agir avec énergie dès maintenant. Plus tard, les Allemands deviendraient trop forts et nous ne serions plus capables de leur imposer notre volonté.

LE VOTE DU BUDGET DES FINANCES

Séance du mardi 29 mars

La séance est ouverte à 14 h. 40, sous la présidence de M. Léon Bourgeois. M. Marraud, ministre de l'Intérieur, est au banc du gouvernement.

LA SESSION D'AVRIL DES CONSEILS GÉNÉRAUX

L'ordre du jour appelle la discussion du projet tendant à retarder l'ouverture de la session ordinaire des Conseils généraux.

M. Gourju estime que cette mesure sera préjudiciable au fonctionnement normal des assemblées départementales.

M. Léon Bourgeois suggère au gouvernement de présenter un projet de loi pour que, dorénavant, la session des Conseils généraux ait lieu à une date fixe, fin avril et fin mai.

M. Marraud retient cette suggestion et propose pour la session prochaine, la date du 2 mai.

Proposition du ministre et suggestion de M. Perrier sont adoptées.

LA LEGION D'HONNEUR

M. Victor Bérard développe son rapport sur le projet relatif au contingent spécial dans la Légion d'honneur à accorder à l'occasion des fêtes de l'Armistice de médecine et de l'Ecole des Chartes.

M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, promet que satisfaction sera donnée aux conclusions du rapport.

L'ADOPTION DU BUDGET DES FINANCES

Le Sénat aborde alors l'adoption, article par article, du budget des finances.

La discussion est marquée par des demandes de relèvement de traitements aux fonctionnaires de l'administration des finances.

M. Doumer rend hommage au personnel de son administration et fait, à ce sujet, un ajout d'abord à la France de la crise financière dans laquelle elle se trouve.

Enfin, les 181 chapitres du budget ordinaire des finances sont adoptés, ainsi que les chapitres du budget extraordinaire du même département.

La séance est levée à 19 h. séance mercredi à 14 heures.

L'attitude nouvelle des dirigeants bolchevistes

Une politique bourgeoise de Lénine

Au récent Congrès communiste de Moscou, Lénine a fait des déclarations qui laissent entendre que le Gouvernement des Soviets reconnaît l'impossibilité d'appliquer, après plusieurs années de pouvoir, le programme bolcheviste.

Lénine n'a pas dit carrément que le régime communiste avait fait faillite. Il s'est contenté de déclarer qu'au communisme de guerre allait succéder un communisme de paix.

Si les principes communistes, suivant ses propres paroles, sont intangibles, il n'en est pas moins vrais que la politique des Soviets tant à l'intérieur qu'à l'étranger, devient une politique bourgeoise.

Krassine a développé la nouvelle politique de Lénine, créée par les nécessités économiques de la Russie.

Maintenant que la période des guerres est passée, a déclaré l'envoyé bolcheviste, nous entrons dans la phase de la reconstruction de l'état de paix et nous cherchons une adaptation commerciale de nos méthodes. Cependant, quoi qu'il arrive, je suis persuadé que Lénine n'abandonnera jamais les principes communistes, mais comme c'est avant tout un homme d'esprit pratique il est possible qu'en présence de la situation actuelle de la Russie, il donne à ses décisions une tournure pratique.

Cette tournure pratique consistera à utiliser les capitaux étrangers et à leur trouver en Russie des placements intéressants.

D'un autre côté, continue Krassine, Lénine a cru nécessaire de permettre aux paysans de placer leurs excédents dans les produits agricoles, et grâce à cette décision, il a trouvé une méthode pratique pour développer l'Etat communiste.

Je dois déclarer que, dans les récents discours de Lénine, je n'ai pas vu atteinte aux principes communistes. Ces discours signifient seulement que nous passons de l'état de guerre à l'état de paix.

Tout cela, c'est la reconnaissance de la propriété individuelle et du système économique qui font la prospérité des nations.

L'expérience que l'Etat soviétique des Soviets a faite, la grande détresse de la Russie, la crainte personnelle d'un revirement dans lequel les bolchevistes ont été amenés à se raccrocher à l'ordre social élaboré par le dix-neuvième siècle.

LES OBSEQUES SOLENNELLES DE L'AMIRAL GERVAIS A PARIS

Paris, 29 mars. — Les obsèques de l'amiral Gervais ont eu lieu, ce matin, en présence d'une très nombreuse assistance. Sur la bière avaient été placés le chapeau et l'épée du défunt. Selon sa volonté, ses insignes de grand-officier de la Légion d'honneur et la Médaille militaire sont été portés sur un drapeau dans un maistre de cérémonie qui marchait immédiatement après le corbillard.

Les honneurs militaires ayant été déjà rendus à Nice, n'ont pas été rendus à l'Eglise Saint-Honoré d'Eylau, où a été célébré le service religieux.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Soulange-Bodin, curé de la paroisse. L'absoute a été donnée par M. Lacroix, aumônier de la marine.

Le deuil était conduit par le neveu du défunt, le comte Lefèvre de Béthune, et par ses parents. Le Président de la République s'était fait représenter par l'amiral Vindry, de sa maison militaire. M. Guisthau, ministre de la Marine, accompagné de son chef de cabinet, assistait en personne aux obsèques.

Au premier rang du cortège, on remarquait MM. Doumer, ministre des Finances, et Marraud, ministre de l'Intérieur, des députés du Conseil supérieur de la marine, de l'état-major général, de l'Ecole supérieure de la marine et des marins du Centre de marine de Paris. En outre, beaucoup de corps de marine en service à Paris étaient représentés par un officier général ou supérieur.

Au cimetière Montmartre, où a été inhumé l'amiral Gervais, un discours a été prononcé au nom du ministre de la Marine, par le vice-amiral Rabier, ancien aide de camp du défunt.

LES OBSEQUES SOLENNELLES DE L'AMIRAL GERVAIS A PARIS

Paris, 29 mars. — Les obsèques de l'amiral Gervais ont eu lieu, ce matin, en présence d'une très nombreuse assistance. Sur la bière avaient été placés le chapeau et l'épée du défunt. Selon sa volonté, ses insignes de grand-officier de la Légion d'honneur et la Médaille militaire sont été portés sur un drapeau dans un maistre de cérémonie qui marchait immédiatement après le corbillard.

Les honneurs militaires ayant été déjà rendus à Nice, n'ont pas été rendus à l'Eglise Saint-Honoré d'Eylau, où a été célébré le service religieux.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Soulange-Bodin, curé de la paroisse. L'absoute a été donnée par M. Lacroix, aumônier de la marine.

Le deuil était conduit par le neveu du défunt, le comte Lefèvre de Béthune, et par ses parents. Le Président de la République s'était fait représenter par l'amiral Vindry, de sa maison militaire. M. Guisthau, ministre de la Marine, accompagné de son chef de cabinet, assistait en personne aux obsèques.

Au premier rang du cortège, on remarquait MM. Doumer, ministre des Finances, et Marraud, ministre de l'Intérieur, des députés du Conseil supérieur de la marine, de l'état-major général, de l'Ecole supérieure de la marine et des marins du Centre de marine de Paris. En outre, beaucoup de corps de marine en service à Paris étaient représentés par un officier général ou supérieur.

Au cimetière Montmartre, où a été inhumé l'amiral Gervais, un discours a été prononcé au nom du ministre de la Marine, par le vice-amiral Rabier, ancien aide de camp du défunt.

L'AUTRE INVASION ALLEMANDE

Les produits d'outre-Rhin réapparaissent sur le marché européen

Rome, 29 mars. — Les journaux italiens se plaignent de l'invasion des produits allemands en Italie, notamment des produits chimiques et des matières colorantes.

Ils signalent aussi que, sous la couverture italienne, les Allemands cherchent à faire passer en France certains de leurs produits, tels que les importations de produits chimiques et de matières colorantes.

C'est ainsi que des films allemands camouflés seraient introduits en France afin d'éviter l'obstacle que constitue la décision de la Chambre syndicale du cinéma français interdisant le marché aux films allemands pour une durée de quinze ans à dater de la paix.

APRÈS LE PLÉBISCITE EN HAUTE-SILÉSIE UN MILITAIRE FRANÇAIS EST TUÉ DANS UN ATTENTAT

Paris, 29 mars. — On reçoit d'Oppeln la nouvelle, qu'avant hier, 27 mars, à peu de distance de Gross-Strellitz, un attentat a été commis contre une automobile de la commission interalliée, transportant deux fonctionnaires du lieu, tous deux de nationalité française. Un câble avait été tendu au travers de la route. La voiture a été projetée contre un arbre.

Le chauffeur, qui était un militaire français, a été tué, les deux fonctionnaires blessés.

Depuis quelques jours, la commission interalliée et principalement la délégation française, avaient reçu de nombreuses lettres de menaces.

UNE TENTATIVE DES COMMUNISTES ALLEMANDS AUPRÈS DES CONTINGENTS ALLIÉS.

Heuthen, 29 mars. — Les communistes allemands répondent parmi les soldats des troupes interalliées une proclamation les excitant à la mutinerie et les invitant à « unir » les bolchevistes.

Des Allemands, déguisés en uniformes de l'armée anglaise, provoquent la population afin de créer des malentendus et des conflits.

La délégation des Soviets à Rome

Un Allemand parmi ses membres

Rome, 29 mars. — La mission russe n'a pas trouvé de logement. Un journal italien a révélé que le conseiller commercial de la mission était un Allemand et demandait si la mission n'avait pas demandé l'emploi d'une somme de dix millions de livres par la mission.

L'ex-empereur d'Autriche aurait quitté son exil

Il serait parti en Hongrie, où la couronne lui est offerte

Rome, 29 mars. — Le « Journal du Peuple » annonce que l'ex-empereur d'Autriche, Charles de Habsbourg, serait passé par Vienne, se rendant en Hongrie, pour être couronné roi. Son passage aurait été l'aperçu de la population; seuls, quelques fidèles de la maison de Habsbourg étaient au courant.

Le journal ajoute que de longues et laborieuses machinations, qui se sont déroulées dans le silence, ont permis au coup de s'accomplir plus tôt qu'on ne le pensait.

Cette dépêche doit être accueillie avec la plus grande réserve, aucune confirmation de cette nouvelle n'ayant été reçue dans les milieux autorisés de Paris.

La nouvelle est confirmée

Berlin, 30 mars. — L'Agence télégraphique suisse a reçu confirmation de l'arrivée en Hongrie de l'ex-empereur d'Autriche.

LE MOUVEMENT COMMUNISTE EN ALLEMAGNE

LE GOUVERNEMENT CONCENTRE DES TROUPES

Berlin, 29 mars. — Le gouvernement concentre des troupes à Berlin afin de pouvoir les diriger sur les points menacés par le mouvement communiste. Les réunions en plein air ont été formellement interdites à Berlin jusqu'à nouvel ordre.

BERLIN SANS LUMIERE

Berlin, 29 mars. — La ville de Berlin manque en partie de lumière, une partie des ouvriers des usines qui fournissent le courant à la ville étant en grève.

L'ARTILLERIE CONTRE LES INSURGÉS UN COMBAT ACHARNÉ A LEUNA

Magdebourg, 29 mars. — La police a occupé aujourd'hui les usines de Leuna après un combat acharné où l'artillerie entra en jeu. 1.000 révolutionnaires furent faits prisonniers et subirent de grandes pertes. La police a fait un butin considérable d'armes et de vivres.

ARRESTATION DE CHEFS DU MOUVEMENT

Dresde, 29 mars. — 92 individus connus pour être les chefs du mouvement révolutionnaire ont été arrêtés.

DES TRIBUNAUX D'EXCEPTION

Berlin, 29 mars. — Il est institué des tribunaux d'exception qui auront à connaître tous les faits relatifs au mouvement révolutionnaire.

L'OFFENSIVE HELLENIQUE EN ASIE-MINEURE

La Grèce va établir le blocus des côtes

Athènes, 29 mars. — On prête au gouvernement grec l'intention d'établir un blocus des côtes de l'Asie-Mineure pour empêcher toute livraison de matériel de guerre aux Kémalistes.

La célébration de la victoire

Athènes, 29 mars. — Les Grecs ont célébré la prise de Kara-Hissar et d'Alfinn à provoqué dans la capitale une joie très vive qui s'est traduite par des sonneries de cloches, des illuminations et des manifestations patriotiques.

L'importance de la prise d'Alfinn

Athènes, 29 mars. — Les Grecs ont pris la ville d'Alfinn après une bataille avec les Kémalistes, dans les pertes sont énormes. La station d'Alfinn était le centre des communications servant à ravitailler les Kémalistes.

Expulsion d'un dignitaire orthodoxe

Athènes, 29 mars. — On apprend de Sokia l'arrestation, puis l'expulsion du métropolitain de cette ville.

La suppression du Ministère de l'Hygiène

Une protestation du docteur Calmette

Paris, 29 mars. — Par mesure d'économie, le Parlement a décidé la suppression du ministère de l'Hygiène et le rattachement de ses services au ministère de l'Intérieur, avec un simple secrétariat d'Etat.

Le docteur Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur, s'élève avec force contre ce projet qui, en supprimant le ministère de l'Hygiène, brise un merveilleux instrument de reconstruction des forces vives de la France et subordonnera de nouveau les mesures d'hygiène aux considérations de politique locale, empêchant toujours l'application des lois ou des règlements sanitaires.

Les Travaux parlementaires

LA REPRESSION DES PARIS CLANDESTINS AUX COURSES

M. Andrieux, député, chargé de rapporter la proposition de loi de M. de Rothschild, sur la répression des paris clandestins aux courses de chevaux, demandera à la Chambre d'adopter le texte suivant:

« L'interdiction pendant cinq ans au moins et dix ans au plus d'entrer sur les champs de courses sera prononcée contre tout délinquant con-

LE REVISION DE L'EVALUATION DES PROPRIÉTÉS NON BATIES

Proposition de loi de M. Delachaux et de Moncault tendant à autoriser les propriétaires fonciers à faire réviser l'évaluation des propriétés non bâties:

Lorsque entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919, une terre a subi une dépréciation notable et durable de la valeur de main-d'œuvre pendant la guerre, le propriétaire pourra demander un changement de classement de son terrain dans l'année qui suivra la promulgation de la présente loi. Il sera statué sur ces demandes dans le délai maximum d'un an, etc.

L'ACCESSION A LA PETITE PROPRIÉTÉ RURALE

M. de Rothschild a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à modifier la législation relative à l'accession à la petite propriété rurale par les bénéficiaires de la loi des pensions de familles de terre et de mer et les victimes civiles de la guerre.

POUR ACTIVER LA RÉALISATION DES PLANS D'ALIGNEMENT DANS LES RÉGIONS DÉVASTÉES.

Mardi a été déposé sur le bureau de la Chambre la proposition de loi de M. de Rothschild, sur la répression des paris clandestins aux courses de chevaux, demandera à la Chambre d'adopter le texte suivant:

« L'interdiction pendant cinq ans au moins et dix ans au plus d'entrer sur les champs de courses sera prononcée contre tout délinquant con-

LAGIGATION IRLANDAISE

Salut d'armes et d'explosifs

Dublin, 29 mars. — La police a saisi, hier, trois automobiles, dans une ferme, près de Cork, ainsi qu'une grande quantité d'armes et d'explosifs.

COURTES DÉPÊCHES

Le gouvernement français a déposé un projet de loi interdisant sous les peines de l'art. 405 du Code pénal la vente à température des valeurs à lot.

Dernières Nouvelles Sportives

LES SIX JOURS DE FRANCE. — Paris, 29 mars. — A 17 heures, après 23 heures de course, les 14 équipes de tête ont couvert 720 kilom. Van Kempen-Hoyt sont tombés à son tour.

A partir de 18 heures, se sont disputés les cinq premiers journaux, qui ont donné les résultats suivants: 1^{er} sprint: ter, Egg; 2^e sprint: M. Léon Bérard; 3^e sprint: ter, Egg; 4^e sprint: ter, Egg; 5^e sprint: ter, Egg; 6^e sprint: ter, Egg; 7^e sprint: ter, Egg; 8^e sprint: ter, Egg; 9^e sprint: ter, Egg; 10^e sprint: ter, Egg; 11^e sprint: ter, Egg; 12^e sprint: ter, Egg; 13^e sprint: ter, Egg; 14^e sprint: ter, Egg; 15^e sprint: ter, Egg; 16^e sprint: ter, Egg; 17^e sprint: ter, Egg; 18